

Syndic	M. le Syndic
Membre	Membre
R	13 DEC. 2010 / 0436
Divers	BT

Saint-Légier, le 10 décembre 2010

Interpellation

*Crèche-garderie cherche encore lieu d'accueil*

Lors du dernier Conseil, un de nos collègues est intervenu pour demander à la Municipalité où en était le projet de construction de la nouvelle crèche-garderie. Il a opportunément rappelé que le premier préavis passé devant le Conseil datait de 2008, le deuxième de 2009 et la communication du Municipal des bâtiments de 2010 sans qu'aucun préavis n'ait encore été porté à la connaissance du Conseil.

Qu'en est-il après 3 ans de projets revus, corrigés et de mises à l'enquête prématurée malgré des remarques pertinentes sur des erreurs fondamentales: plafonds qui culminent à 1,5m., rampe d'accès à 32% de pente, fenêtres des salles de sieste qui ne s'ouvrent pas, absence de vestiaires pour les enfants, manque de salles de réunion pour les professionnelles et enfin carence d'ouvertures et de vision sur l'extérieur.

Souvenons-nous que les crédits d'étude votés par le Conseil communal s'élèvent à 160'000.- alors que ce sont déjà 249'000 francs qui ont été dépensés sans que le projet ne soit satisfaisant.

Le choix de l'architecte, absent de la scène des concours et sans expérience de construction de crèche s'est avéré peu judicieux. L'association de l'Entraide familiale a tenté de remédier à cette erreur en engageant, à ses frais, une architecte ayant déjà à son actif la construction de plusieurs lieux exemplaires d'accueils pour les enfants.

Aujourd'hui, avec l'aide de Mme Zurbuchen, architecte, et après un nombre incalculable d'heures passées par les éducatrices à reprendre les divers plans, à les analyser en fonction des besoins d'un accueil de jour des enfants, à chercher les solutions les plus adéquates pour tirer le meilleur parti d'un bâtiment dont les contraintes architecturales sont considérables, le projet de transformation non seulement coûte trop cher (3 millions pour les murs sans compter l'aménagement intérieur) mais en plus n'emporte pas la complète adhésion des professionnelles car il révèle une utilisation encore problématique pour le personnel de Pain d'Épice.

Cet art de faire traîner un projet pourtant indispensable pour les citoyens de la commune (plus de 70 enfants sont sur la liste d'attente) prouve, s'il en était encore besoin, que la Municipalité n'a pas placé la politique de l'enfance et le bien être des familles au centre de ses préoccupations politiques.

« Gouverner c'est prévoir » nous a affirmé péremptoirement M. le Syndic au début de la semaine. Lorsque Pain d'Épice a été mis en service dans le cabanon actuel, c'était pour une période de 5 ans, il y a treize ans de cela.

Aussi je me permets d'interpeller la Municipalité en la priant de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) qu'est-ce qui a été prévu pour l'accueil préscolaire des enfants dans notre commune une fois le PPA autour de l'Eglise mis en vigueur ?
- 2) quelles sont les solutions que la Municipalité envisage pour loger la crèche garderie, une fois signés les échanges de terrain avec la Fondation Eben-Hézer ?
- 3) faudra-t-il fermer Pain d'Épice ? La déménager à Blonay ? Intégrer le REVE ?
- 4) les enfants et le personnel éducatif seront-ils hébergés dans des conteneurs si élégants et si pratiques pour du provisoire qui pourrait encore durer 15 ans ?

Marie-France Vouilloz Burnier

*(Handwritten signatures and initials)*  
 A. Berra  
 M. le Syndic  
 L. MAURER  
 J. J. J.